

FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS	Art dramatique
DOMAINE	Théâtre et Arts de la Parole
NATURE	Artistique
INDIVIDUEL/COLLECTIF	Cours collectif
ANNÉE D'ÉTUDE :	B3

OBJECTIFS

Outre la vérification et le développement des socles de compétences abordés dans les niveaux B1 et B2, les objectifs spécifiques que l'étudiant apprendra à maîtriser au niveau B3 sont :

- **L'adaptabilité** : Comprendre, intégrer et restituer les consignes qui lui seront communiquées, par chacun des pédagogues, au cours des « modules d'apprentissage » successifs.
- **La dramaturgie** : Prendre conscience de tous les signes qui fondent le sens du spectacle. Mener des recherches personnelles et en appliquer les résultats dans son processus de jeu. Poser un point de vue conscient et actuel sur son propre travail au service de la globalité d'une œuvre, de la transmission de la pensée d'un auteur, du parti pris du pédagogue.
- **Le jeu devant la caméra** : Acquérir le « jeu de base », au plus proche de sa propre vérité d'expression, sans artifice.
- **Le travail en groupe** : Atteindre ses objectifs personnels, dans le respect et au service de l'objectif commun.
- **La personnalité artistique** : découvrir, développer et mettre en évidence son unicité, son imaginaire et ses spécificités artistiques.

CONTENUS

En fonction du projet particulier de chaque pédagogue, les étudiants aborderont différentes œuvres puisées, selon les besoins, dans les répertoires classique, romantique, épique, moderne, postmoderne, contemporain... Ainsi que dans le répertoire cinématographique.

MÉTHODE

Le travail des étudiants sera divisé en plusieurs « modules d'apprentissage », chacun conduit par un pédagogue ayant sa propre méthode de travail. Les trois groupes du niveau aborderont des types d'apprentissages similaires.

La matière du travail sera proposée par le pédagogue responsable du « module d'apprentissage » en concertation avec les autres pédagogues du niveau.

EVALUATIONS

Toute présentation d'exercice en cours d'année est sanctionnée par une appréciation (très bien ; bien ; satisfaisant ; insuffisant ; nettement insuffisant)

L'évaluation artistique de fin d'année est sanctionnée par une note représentant 50% de la note finale de l'étudiant et attribuée par un jury extérieur.

La note d'année, attribuée par le professeur titulaire, en collaboration avec les pédagogues de B3, représentant 50% de la note finale, sanctionne le travail quotidien de l'étudiant et prend en compte la ou les appréciation(s) donnée(s) à l'étudiant à l'occasion de la ou des éventuelle(s) présentation(s) d'exercice(s).

Remarque : L'étudiant doit se rendre disponible pendant les répétitions qui précèdent les évaluations, selon les horaires déterminés.